



VOL NEWS

La lettre d'information

Décembre 2006

Volpack 07 : simplicité et innovation

Édito

Indépendance...

Nouvelle année, nouvelles activités, nouvelles améliorations mais toujours le même esprit d'indépendance. Voilà comment nous pourrions résumer les différents sujets que nous vous proposons dans ce nouveau numéro de Vol news.

Chaque nouvelle année apporte son lot d'améliorations au sein de notre contrat Volpack et l'année 2007 n'échappe pas à la règle. Le kite, les frais de recherche, le paiement en ligne sont les trois principales avancées de ce nouvel exercice.

L'indépendance est une culture, un sacerdoce car c'est aussi savoir prendre des décisions parfois décriées mais qui semblent justes et nécessaires à celui ou ceux qui en décident ainsi. C'est également soutenir des idées ou des individus par pur altruisme ou par simple coup de cœur comme vous le verrez avec la création du Verspieren Team Pilot.

Bonnes fêtes de fin d'année et bons vols avec Verspieren.

Sportivement,

Laurent Haumont

Comme vous l'avez remarqué en annexe, vous avez reçu avec ce Vol News votre appel de prime pour 2007.

Pour la première année, vous n'avez plus à remplir et à nous retourner votre bulletin d'adhésion mais simplement à vous rendre sur notre site Internet et effectuer le paiement par carte bancaire ou à nous retourner l'autorisation de prélèvement automatique jointe. Vous pouvez également nous retourner un chèque bancaire ou postal. Dès réception de votre paiement, nous vous communiquerons votre nouvelle attestation d'assurance.

Site internet : www.aviation.verspieren.com

Deux grandes nouveautés sont à signaler cette année : l'inclusion de la pratique du kite en option à 10 € en plus d'une autre activité et l'ajout d'une garantie « Frais de recherche » jusqu'à 7 500 € par sinistre au sein de votre Individuelle Accident et ce, sans surprime.

Au cas où...



Personne n'est à l'abri d'une clé dans ses suspentes, d'une météorologie capricieuse. Personne n'est à l'abri d'une mauvaise chute. Blessé, votre médecin évalue l'invalidité à hauteur de 15%. Comment obtenir réparation, même si vous êtes seul responsable de l'accident ?

Avec la Garantie Accident de la Vie,

vous êtes couvert même dans la pratique de sports aériens.

Pour seulement **30 € par mois**, vous et votre famille avez la garantie d'être indemnisés dans les plus brefs délais, jusqu'à **1 000 000 €**, quelque soit la cause de l'accident (personnel, professionnel)

Avec la GAV, vous êtes en mesure de maintenir votre niveau de vie et d'assumer les conséquences pécuniaires d'un accident de la vie quotidienne pour vous et votre famille.

Contact : 01 49 64 12 93 - Claudine Parisot

Nouveau contrat de Protection Juridique...

Vous êtes pilote privé, pratiquants d'ULM et de vol libre ?

Vous cherchez à vous couvrir en défense comme en recours, dans toutes vos activités aéronautiques.

Avec le nouveau contrat et service de Protection Juridique vous êtes couvert pour des litiges que vous pouvez rencontrer.

Avec Juris Pilot, bénéficiez d'un conseil adapté, d'une action efficace pour vous défendre en cas de litige et d'une prise en charge des frais d'avocat et d'expert en cas de procès.

Contact : 01 49 64 14 55 - Aurélie MARTIN-DALLIES



En bref

Quand Verspieren tient salon...

Vous avez été nombreux à nous rendre visite lors des différentes manifestations et regroupements de passionnés ULM et vol libre cette saison.

Verspieren était en effet présent du 23 au 25 juin lors de la **4e biennale de paramoteurs** à Basse-Ham.

Ambiance champêtre garantie avec l'aide de Jean-claude Ludwig !

Le **26e rassemblement international d'ULM à Blois** les 2 et 3 septembre a été l'occasion de faire connaître nos nouveautés.

La saison des salons pour Verspieren s'est achevée sur la grande rencontre de vol libre, la **Coupe Icare**, du 22 au 24 Septembre, où nous avons pu apporter notre soutien à la FELA.

Sites utiles

Aériel

Le magazine du vol libre et des sports aériens a été dynamisée par Franck Lechenet et son équipe. Bravo à eux ! RDV sur leur site : <http://www.aerial-mag.com>

1 600 sites référencés...

Vous souhaitez partager, échanger ou trouver des informations sur les sites dédiés au vol libre ?

Plus de 1 600 sites référencés. Alors, n'hésitez plus ! A vos souris : www.paraglidingearth.com

Nous contacter...

0 800 560 568

(appel gratuit)

aviation@verspieren.com

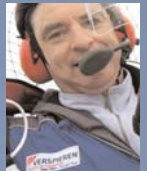
www.aviation.verspieren.com

L'assurance crédit avec EMPRUNTEA

Vous souhaitez prochainement contracter un prêt immobilier ou vous êtes peut-être déjà propriétaire ? Comme vous le savez, la plupart des assurances de prêt excluent la pratique des sports aériens. Nous vous proposons une protection complète qui répond aux exigences de votre banque en décès, invalidité, arrêt de travail ou perte d'emploi. Grâce à Empruntea et un taux parmi les meilleurs du marché, vous faites de réelles économies sur vos mensualités et pouvez emprunter en toute sécurité.

Focus : le paramoteur vu par Pascal Bret

Membre d'ACB Paramoteur en Essonne. Instructeur ULM paramoteur, Pascal Bret est aujourd'hui détenteur de 4 records du monde en paramoteur bi-place, avec sa coéquipière, Sylvie Colombier. Verspieren a décidé de soutenir cette année ce passionné du monde de l'ultra léger.



Pourquoi le paramoteur ?

Il s'agit de l'appareil le moins cher du marché qui à mes yeux apporte le plus d'avantages. Tant au niveau de l'achat, du stockage, que de sa consommation. La voile se plie, s'entretient facilement et ne prend pas beaucoup de place. Je ne vois que des avantages liés à cette discipline, avec la possibilité de décoller de partout.

Pourquoi un départ à pied plutôt qu'en chariot ?

Tu mérites davantage ton décollage en usant de tes jambes qu'en étant assis en chariot. Aussi, j'y vois un grand avantage, celui de pouvoir atterrir n'importe où, ce que le chariot ne permet pas de faire.

Quelles sont actuellement les différentes disciplines que tu pratiques ?

Dans le cadre de l'initiation pour les jeunes, je suis en train de passer le brevet d'instructeur 3 axes, avec le Quicksilver, 1er appareil ultra léger motorisé. Cet engin me paraît être un bon compromis. Il permet d'avoir une vitesse plus rapide que le paramoteur et l'on peut se poser sans moteur. Son pilotage reste simple et fiable avec bientôt l'installation d'un moteur 4 temps.

A quoi pense t-on lorsque l'on est en haut ? A revisiter le mythe d'Icare ?

LIBERTE, quand tu nous tiens ! On se laisse aller au monde des chimères, on se met à rêver et surtout on se sent bien petit. Un grand sentiment d'humilité face au monde et à la nature, que l'on peut partager lors de vol en biplace.

Que t'a apporté le partenariat Verspieren ?

Cela me permet de " voler assuré ", d'avoir l'esprit libre et serein. Verspieren est réactif et respecte ses engagements.



Les " Verspieren Team Pilots "

Verspieren a également décidé d'accompagner cette année deux autres passionnés du monde de l'ultra léger : Mathieu Rouanet, champion du monde de paramoteurs en monoplace et Loïc Pochet, premier homme à avoir traversé l'Atlantique en ULM.

Des valeurs communes nous unissent : professionnalisme, créativité, amour du défi, dépassement de soi, toujours dans un souci de sécurité.

Reste à leur souhaiter encore de beaux projets et de bons vols avec Verspieren !

Pour info : <http://www.loic-pochet.com/la-traversee>

